



Lundi 12 avril 2021

Communiqué de presse

Pierre Hurmic favorable au maintien du calendrier électoral

Interrogé par le Premier Ministre sur le maintien des élections départementales et régionales en juin, Pierre Hurmic, maire de Bordeaux indique :

« Le report d'une échéance démocratique ne peut se justifier que par des motifs impérieux.

C'est pourquoi nos services municipaux pourront être en mesure de mettre en application un protocole sanitaire strict pour garantir la sécurité sanitaire des opérations électorales.

Il est à noter que ce type de protocole est moins complexe que celui que les municipalités réussissent à faire vivre chaque jour dans nos écoles ou nos résidences de personnes âgées.

De ce fait, je donne un avis favorable à la question posée par le Premier ministre, pour le maintien du calendrier électoral en juin prochain.

Pour que le suffrage universel puisse s'exprimer dans les meilleures conditions sanitaires, **je souhaiterais qu'une campagne de vaccination spécifique puisse être proposée à tous les citoyens et agents municipaux qui assureront le fonctionnement des bureaux de vote, s'ils le souhaitent.** »

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr